

Questions orales

Étant donné que le président du Conseil du Trésor est revenu après la période des questions orales hier, étant donné aussi que des sanctions ont déjà été appliquées à des fonctionnaires de Montréal qui refusent de parler la langue seconde, compte tenu du refus du gouvernement de leur assurer leur prime au bilinguisme, est-ce que le premier ministre a l'intention d'appuyer le président du Conseil du Trésor qui favorise l'application de sanctions ou plutôt, le premier ministre, dans le but d'éviter, je le répète, cette crise du bilinguisme qui serait regrettable, a-t-il l'intention de se mettre en cause personnellement dans ce débat pour inviter le ministre à régler cette question avant qu'il ne soit trop tard?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'ai eu le temps de faire une certaine vérification après ma réponse d'hier, et ce que je pense avoir indiqué hier était exact: le président du Conseil du Trésor a déjà entrepris avec les syndicats de la Fonction publique des négociations tendant à appliquer les propositions qui avaient été échangées il y a déjà quelques années. Si je me souviens bien, la date effective d'application était aux environs de novembre dernier. Ces contacts ont déjà été établis, c'est dans ce sens-là que je suis convaincu que la désobéissance civile dont le député semble se porter défenseur n'est aucunement justifiée. Si des gens refusent de servir le public, ce qui après tout est la raison pour laquelle ils s'engagent dans la Fonction publique, ils devraient être punis, et dans ce sens-là j'appuie complètement les mesures de suspension qui ont été approuvées par le ministre en cause. Mais, entre-temps, je le répète, nous avons bel et bien l'intention de donner suite aux assurances qui ont été établies il y a quelques années à l'effet qu'il devrait y avoir un traitement spécial dans le cas de service bilingue, en tout cas pour une certaine période de temps. Et le ministre a actuellement déjà entrepris les démarches pour régler ce problème.

M. La Salle: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Je comprends par la réponse du très honorable premier ministre qu'il entend bien souscrire aux intentions du président du Conseil du Trésor, mais une promesse semblable a été faite depuis près de deux ans, et même par son prédécesseur. Étant donné le manque de garanties et compte tenu de la lenteur apportée pour la qualification des postes, je demande, pour éviter encore une fois ce problème, qui s'aggrave actuellement et qui est regrettable, et je pense que le premier ministre en est conscient, je demande, encore une fois, si le très honorable premier ministre est disposé au moins à assurer à la Chambre dès demain un règlement à très court terme qui cadrerait avec la société juste qu'il préconisait il y a déjà 10 ans.

M. Trudeau: Monsieur le président, je répète en termes un peu différents la même réponse. Il y a déjà un bon moment que le président du Conseil du Trésor a été autorisé par ses collègues du Cabinet à régler cette question sur une base juste et acceptable. Les négociations sont en cours, et nous avons confiance quant à nous qu'elles seront couronnées de succès, et très bientôt. Tout ce que je demande au député, c'est de ne pas encourager ceux qui entre-temps, et c'est une toute petite minorité, décident d'enfreindre la loi.

● (1450)

[Traduction]

LES PORTS

HALIFAX—L'ANNONCE DE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE RELATIVE À UN SECOND QUAI POUR CONTENEURS—DEMANDE DE PRÉCISIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports, qui se souviendra m'avoir répondu récemment à la Chambre qu'à son avis, le moment n'était pas encore venu de construire un deuxième quai pour conteneurs au port de Halifax-Dartmouth. Le ministre a-t-il des commentaires à formuler au sujet de la déclaration d'un ministre du gouvernement de la Nouvelle-Écosse selon laquelle le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a signé une entente avec le gouvernement du Canada en vue de la construction d'un deuxième quai pour conteneurs. Qui doit-on croire? Son ministère aurait-il négocié l'accord à l'insu du ministre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu plus précisément à l'honorable député que l'on se demandait à quel moment au juste le quai pour conteneurs sera nécessaire. Il y a une différence d'opinions portant sur quelques mois plutôt que sur une année ou plus. Il s'agissait donc de décider à quel moment devraient commencer les travaux. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse voulait s'assurer que le plus possible de travaux préparatoires pourraient être exécutés à l'avance, afin que tous soit prêt pour commencer la construction. Il nous a donc demandé si nous nous opposions à ce que les travaux préparatoires soient entrepris tout de suite, ce qui a donné lieu à des discussions sur les modalités du bail. On est en train d'y mettre la dernière main, et l'exécution des travaux se déroulera vraisemblablement selon les intentions du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dois-je déduire de la réponse du ministre, en dépit de ce qu'il a laissé entendre il y a quelques semaines, que le gouvernement du Canada est maintenant prêt à entreprendre très bientôt la construction d'un deuxième quai pour conteneurs au port de Halifax-Dartmouth, et qu'il est prêt à appuyer ce projet financièrement? Nonobstant ce qu'il a déjà déclaré au Parlement, est-ce bien ce que le ministre dit maintenant?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, pour compléter ce que j'ai dit plus tôt, on n'a pas encore pris de décision relative à la construction comme telle du quai pour conteneurs. L'arrangement que l'on est en train de conclure et qui en est à l'étape finale devrait permettre au gouvernement provincial d'investir des sommes importantes dans les travaux de préparation de l'emplacement. Comme nous sommes convenus qu'il sera nécessaire de construire un terminus pour conteneurs, et que le moment où la mise en chantier devrait se faire n'est qu'une question de jugement qui dépend de l'accroissement du trafic, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse tient à ce que les mesures nécessaires soient prises pour qu'au moment où l'on décidera de commencer la construction du terminus pour conteneurs, on puisse le mettre en exploitation dans le plus court délai possible.

M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dois-je conclure de la réponse du ministre des Transports que le gouvernement du Canada ne s'est pas encore engagé à entreprendre la construction d'un deuxième quai pour conte-